

# Déclaration commune de l'industrie de l'assurance **Adaptation au changement climatique dans les pays en développement**

**Quatre initiatives principales pour le changement climatique dans le secteur de l'assurance, dont la totalité des membres incluent plus de cent assureurs leaders mondiaux à travers l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Australie, ont associé leur expertise afin de présenter cette déclaration. ClimateWise, L'Association Genevoise, la Munich Climate Insurance Initiative et les groupes d'assurances membres du Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Initiative Finance (PNUE IF) collaborent afin de souligner les énormes bénéfices potentiels qui découleraient d'une action gouvernementale permettant au savoir et à l'expertise de l'industrie de l'assurance d'exploiter pleinement ses capacités dans la gestion du risque dans les pays en développement, particulièrement ceux qui sont le plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Cette action gouvernementale inclue la mise en oeuvre de processus nationaux pour la gestion du risque et l'utilisation limitée des investissements gouvernementaux afin de mesurer et réduire ces mêmes risques.**

**L**a science derrière le changement climatique souligne l'impératif pour nos sociétés de mitiger de manière urgente les émissions de gaz à effet de serre. L'industrie de l'assurance facilite les investissements qui servent à développer de nouvelles technologies et aident la transition vers une économie à basse émission de carbone. Toutefois, il est clair qu'un plan gigantesque de mécanismes d'adaptation sera également requis, particulièrement dans les pays les plus vulnérables – pays qui ont le moins contribué au changement climatique, et qui toutefois en souffriront le plus. Les solutions des groupes d'assurances ont le potentiel d'offrir des résultats tangibles pour les pays les plus vulnérables et d'amoinrir le coup de désastres liés au climat.

Les gouvernements se doivent de reconnaître qu'eux-mêmes ainsi que tous les actionnaires – y compris les groupes d'assurance – ont un intérêt commun d'accroître le bien-être et le développement durable dans le monde en développement. Ils doivent, par conséquent, prendre en considération les besoins et opportunités d'une coopération globale forte afin de répondre à ce déficit et d'entreprendre des mesures pour réduire les risques liés au changement climatique dans le monde en développement, particulièrement pour les communautés les plus vulnérables.

L'assurance est une des grandes approches d'envergure dans la gestion de risque qui puisse faciliter l'adaptation au changement climatique et consolider le développement durable.

En particulier, l'industrie de l'assurance peut soutenir les efforts d'adaptation à travers :

- **L'expertise dans la gestion de risque**, particulièrement dans les domaines d'estimations des risques et vulnérabilités. L'industrie peut également contribuer à associer un prix au risque et à développer des mécanismes de réduction du risque et activités de transferts de risque.
- **L'indication de priorité dans les mesures d'adaptation** en accroissant la capacité adaptative et en conseillant sur le rapport qualité/prix des mécanismes de résilience.
- **L'incitation à la réduction de pertes** en informant les acteurs économiques des risques qu'ils encourent, en leur conseillant en matière d'options de mitigation des risques et en leur fournissant des informations sur les options existantes afin de réduire les pertes.

- **Le développement de nouveaux produits d'assurance** qui couvrent les risques affectés par les événements climatiques et météorologiques, tels que la santé, le rendement des récoltes et les maladies animalières.
- **La sensibilisation des actionnaires dans l'industrie de l'assurance** – tels que les gouvernements et régulateurs, clients et partenaires, les affaires et l'industrie, la société civile et le monde universitaire - aux impacts du changement climatique, aux besoins d'adaptation de ceux qui sont le plus à risque, ainsi qu'au rôle que l'industrie de l'assurance peut jouer en facilitant l'adaptation, comme décrit dans cette déclaration.

**Les gouvernements et négociateurs internationaux du changement climatique tournent leurs regards vers les groupes d'assurance comme étant une des solutions qui puisse permettre de réduire l'impact du changement climatique sur le monde en développement. Toutefois, les gouvernements doivent agir afin de créer un environnement propice dans lequel l'industrie de l'assurance puisse opérer efficacement.**

A ce jour, les gouvernements ont encore beaucoup de travail à faire afin de mettre en pratique les engagements qui ont été faits durant la Conférence Mondiale sur la Prévention de Catastrophes en 2005 afin d'adresser efficacement la nature et l'envergure des risques, particulièrement ceux dont font face les pays en développement. Non sans compter le risque de négliger l'opportunité d'améliorer la vie de millions de gens, la persistance de l'incapacité ou non vouloir des gouvernements à exécuter la prévention de pertes et le transfert des mesures à risque pourrait avoir de sérieuses conséquences, telles que la perte de vies humaines, une perpétuation de l'engrenage de la pauvreté, une migration massive et une augmentation potentiel de pandémies.

Un soutien gouvernemental efficace et une implémentation de mécanismes pour la gestion des risques constituent l'approche critique afin d'adresser ces questions et de créer un environnement dans lequel les assureurs puissent fonctionner efficacement. Par conséquent, nous appelons les gouvernements à :

- Soutenir des propositions pour **catalyser les efforts d'adaptation à travers la gestion des risques, la prévention des pertes et le transfert des risques**, particulièrement dans les pays les plus vulnérables au changement climatique.
- Songer à intégrer un langage semblable à celui ci-dessous dans le **Paragraphe 8** du texte sur l'adaptation en négociation dans le cadre du CCNUCC :
  - a. *Etablir ou promouvoir les mécanismes de gestion du risque, y compris l'assurance, afin d'adresser les pertes [sociales, économiques et environnementales] et dommages associés aux impacts du changement climatique dans les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets adverses de ce dernier, les impacts reliés aux événements météorologiques extrêmes au niveau local, national et international incluent.*
  - b. *Elaborer des modalités et procédures pour les mécanismes de gestion du risque, y compris l'assurance, afin d'adresser les pertes et dommages pour l'adaptation par la Conférence des Parties lors de sa seizième session.*
- **En termes pratiques**, nous appelons les gouvernements à :
  - a. S'engager dans des activités visant à réduire les pertes en agissant sur le texte du Plan d'Action 2005 – 2015 établi durant la Conférence à Hyogo sur la prévention des catastrophes. Cela inclut la désignation d'un officier national pour le risque avec un mandat pour : développer une approche holistique à la culture de la gestion de risque, faciliter la prévention de pertes au niveau communautaire, régional et national, s'assurer que les investissements en infrastructure soient à l'épreuve de l'environnement, mettre en place un zonage approprié et des codes de bâtiments, ainsi que de les faire respecter – ce qui contribuera de façon tangible à la gestion des risques et pertes potentielles.

- b. Fournir un environnement convenable et propice à la gestion des risques, y compris l'assurance, à travers une bonne gouvernance, ainsi que les systèmes nécessaires aux services financiers pour fonctionner à tous les niveaux sociaux et à travers un espace-temps approprié.
- c. Investir dans un système de données systématiques et fiables, à la fois historique et tourné vers l'avenir, qui soit disponible de manière gratuite au public, avec des applications d'adaptations multiples.
- d. Agir sur les leçons apprises concernant le rôle du Gouvernement en réunissant et initiant des partenariats public/privé régionales tels que la « Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility » (CCRIF) et des systèmes de micro-assurance qui adressent l'éducation aux risques météorologiques.

Les mécanismes du marché opèrent d'ores et déjà afin de créer et cultiver les offres d'assurance dans les pays en développement. Toutefois, sans un plan de travail économique et réglementaire convenable, les mécanismes de gestion des risques opèrent considérablement au-dessous de leur potentiel en délivrant des bénéfices d'adaptation. En travaillant ensemble, les gouvernements ont les moyens et la capacité de tirer profit de ce potentiel, d'accroître la protection des individus et de l'économie, réduire les impacts météorologiques et promouvoir la croissance à travers l'exécution de systèmes de gestion des risques.

**Des exemples de cas où les assureurs ont déjà fourni des solutions de gestion de risque dans des pays en développement, particulièrement ceux qui sont les plus vulnérables, incluent :**

1. **The Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility (CCRIF)** est un partenariat public/privé conçu afin de limiter l'impact financier des ouragans et des tremblements de terre sur 16 gouvernements des Caraïbes. Etabli en 2007, le projet fournit rapidement de la liquidité à court terme aux gouvernements participants lorsque la politique est déclenchée par une catastrophe, tel le tremblement de terre à Haïti en 2010. La structure du projet est également conçue pour faire face aux conséquences financières des catastrophes liées au changement climatique tels que les ouragans. De nouvelles formes de transfert de risque public/privé permettront aux gouvernements, banques de développement ou organisations non gouvernementales de bénéficier de ces fonds à travers l'emploi d'instruments d'assurance et des marchés financiers. Une amélioration de la quantité et de la qualité des données liées aux risques permettra à ces produits de refléter plus exactement les risques encourus. Ce projet met en évidence que le dialogue entre gouvernements et assureurs peut créer des solutions « sur mesure » pour des régions particulières.

Pour plus d'information, consultez [www.ccrif.org](http://www.ccrif.org)

2. **Horn of Africa Risk Transfert for Adaptation (HARITA)** est un projet d'assurance paramétrique qui rassemble la mitigation des risques liées au changement climatique et l'assurance de récoltes pour les agriculteurs, et a été déroulé dans quatre communautés en Ethiopie du Nord. Couvert par une entreprise locale, et réassuré par un réassureur global, le projet utilise un index de précipitations afin de déclencher la compensation des agriculteurs, cultivant l'aliment de base – la Teff – dans le cas d'une sécheresse. Le projet est unique dans le sens où il permet aux fermiers de payer pour leurs premiums à travers leur labeur dans des projets qui peuvent mitiger l'effet du changement climatique dans leur région, tels que la plantation d'arbres. Pour traduire le labeur en une valeur monétaire, le projet prend avantage d'un programme national « argent pour le travail », qui permet de toucher les agriculteurs les plus vulnérables. HARITA, par conséquent, intègre l'assurance, à la fois avec une éducation au risque et la provision de crédits. En permettant les agriculteurs les plus vulnérables de payer leurs primes à travers un labeur qui réduise les risques, les agriculteurs bénéficient même s'ils ne reçoivent pas le paiement des assurances car ces activités vont permettre de réduire les vulnérabilités à la sécheresse et améliorer les récoltes. Principalement, les gens ne participent pas dans les projets d'assurance par manque d'argent. Utiliser le programme gouvernementale « argent pour le travail » est un moyen d'adresser cette question et d'augmenter la taille du programme. Ce programme sera lancé dans la région de Tigré en 2011. Environ six millions d'agriculteurs cultivent la Teff dans le pays. Les bailleurs de ce projet veulent également couvrir d'autres types de récoltes, tels que le blé et sorgho.

Pour plus d'informations, consultez [www.oxfamamerica.org/weather-insurance-offers-ethiopianfarmers-hope-despite-drought](http://www.oxfamamerica.org/weather-insurance-offers-ethiopianfarmers-hope-despite-drought)

**3. En Mongolie**, la Banque Mondiale et d'autres organisations sont vivement impliquées dans le développement de programmes pour une subsistance durable, qui valorisent une gestion des risques pastorales, incluant des systèmes de mise en garde, actions de préparation aux risques, accès à des rations supplémentaires et réserves de pâturages, coordination de l'utilisation de pâturages et la gestion des conflits. Ces mesures sont combinées aux efforts d'étendre la portée des services micro financiers pour les bergers, et aux investissements communautaires dans une infrastructure basique. Une couverture micro assurance à base d'index aide à réduire les coûts administratifs de l'assurance, les rendant plus abordables. La micro assurance et autres interventions complémentaires dans un cadre de gestion des risques plus large en Mongolie aident ainsi à réduire la vulnérabilité des bergers aux aléas climatique et non climatique. Les objectifs principaux du projet, formulés par le gouvernement de la Mongolie en partenariat avec des entreprises d'assurances locales et organisations bancaires, sont de fournir une couverture d'assurance contre la mortalité du bétail lié à des événements catastrophiques, et ainsi compléter les stratégies de gestion des risques ménagers pour réduire la mortalité du bétail. Le programme implique le marché d'assurance intérieure tout en le protégeant de pertes extrêmes, et limite également l'exposition fiscale aux pertes et dommages. Les bergers participants paient des primes et si la mortalité du bétail pendant un hiver rude est de 30%, des paiements aux assurés sont déclenchés. Les bergers subissent les coups des plus petites pertes, qui n'auront probablement pas de répercussions sur leurs affaires au long terme. Cette autoprotection pour la mortalité de bétails représente un taux de 6%, et entraîne un comportement qui amoindrit le niveau de risque pour les bergers grâce aux fortes incitations à participer à des activités qui diminuent la mortalité des bétails. Cet index pour l'assurance ne couvre pas chaque perte qui accompagne un hiver rude – il est focalisé sur la compensation de pertes sérieuses et coûts additionnels qui sont le résultat d'un hiver rude qui tue de grands nombres d'animaux adultes.

Pour plus d'information, consultez [www.globalagrisk.com](http://www.globalagrisk.com)

**4. Assurance Météorologique à Malawi.** La valeur de la collecte de données dans le fondement de mécanismes d'assurance est bien démontrée par un projet à Malawi. Une combinaison d'un nombre suffisant de stations météo et d'une aide initiale de la Banque Mondiale et du Programme Alimentaire Mondial ont aidé à lancer un projet d'assurance pilote. Le projet pilote combine des emprunts et une assurance pour presque 1000 petits agriculteurs, leurs permettant d'acheter de manière abordable, une assurance basée sur un index contre la sécheresse. L'assurance est liée aux emprunts et tous deux améliorent la solvabilité des agriculteurs participants et leur permet d'augmenter la productivité de leurs fermes. Un défi avec de telles initiatives concerne la possibilité de répliquer le projet à grande échelle ; les projets actuels ont une tendance à couvrir seulement quelques milliers d'agriculteurs, mais avec de l'aide du gouvernement, cela pourrait couvrir bien plus. Une initiative en Inde lancée en 2007 offre une assurance avec des emprunts pour des récoltes et a été adoptée par 700,000 agriculteurs.

**5. Assurance basé sur un index afin de promouvoir la résilience au climat en Bolivie.** Un projet d'assurance a été développé dans quatre provinces dans les régions du nord et centrales d'Altiplano dans la Bolivie, qui combine des mesures visant à inciter une réduction proactive du risque et un mécanisme d'index pour l'assurance. Dans ce projet, l'index est basé sur le niveau de production dans des parcelles référencées dans des zones qui sont géographiquement comparable en termes de températures, précipitations, humidité, et type de terre. Un groupe d'agriculteurs identifie un pair qui est considéré comme usant des meilleures pratiques. Cet agriculteur est employé comme un agent d'assistance technique afin d'aider d'autres agriculteurs à réduire leurs risques et améliorer leur production. Le système encourage d'autres agriculteurs à égaler l'agriculteur de référence en introduisant des mesures visant à réduire les risques de sécheresse, pluie excessive, averse de grêle et gèle. Le terrain de l'agriculteur de référence devient le terrain de référence, les productions servant comme indicateur pour déterminer si la production a été négativement affecté par des facteurs environnementaux (qui déclenche alors un paiement des assurances) ou par d'autres facteurs qui soient de la responsabilité de l'agriculteur. L'objectif, alors, devient de produire autant, sinon plus, que le terrain de référence en améliorant les pratiques agricoles et réduisant le risque de dommages dû aux aléas de la météo.

Pour plus d'informations, consultez [www.fundacion-profin.org](http://www.fundacion-profin.org)

## Les organisations d'assurances liées au changement climatique représentées dans cette initiative sont :



**ClimateWise** est la collaboration globale de groupes d'assurance, qui sont focalisés sur la réduction des risques liés au changement climatique. Lancé en 2007 par sa majesté Royale le Prince des Pays de Galle, et facilité par la Université of Cambridge Programme of Sustainability Leadership, ClimateWise rassemble plus de 40 membres internationaux d'Europe, Amérique du Nord, Asie et Afrique du Sud – qui respectent tous les principes de ClimateWise.

[www.climatewise.org.uk](http://www.climatewise.org.uk)



**The Geneva Association**

**L'Association Genevoise** est le groupe de réflexion leader de l'économie internationale dans le domaine des assurances et la réduction des risques. Ses membres sont constitués de 90 PDG des plus grands groupes d'assureurs et réassureurs. Les objectifs de la recherche liée au changement climatique de l'Association sont d'identifier et d'analyser les questions qui soient particulièrement pertinentes au travail de l'industrie d'assurance, telles que la bande de coûts probables des réclamations, et les défis externes qui sont adressés aux niveaux politiques, éducationnels et sociaux.

[www.genevaassociation.org](http://www.genevaassociation.org)



**The Munich Climate Change Insurance Initiative** a été initié par Munich RE en Avril 2005 en réponse à la réalisation grandissante que les solutions des assureurs peuvent jouer un rôle dans l'adaptation au changement climatique, comme suggéré par la Convention Cadre du Protocole de Kyoto. Cette initiative est constituée d'assureurs, d'experts sur le changement climatique et l'adaptation, des ONG, et des chercheurs politiques qui ont pour but de trouver des solutions aux risques posés par le changement climatique.

[www.climate-insurance.org](http://www.climate-insurance.org)



**UNEP Finance Initiative**  
Innovative financing for sustainability

**Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Initiative Finance (PNUE IF)** est un partenariat stratégique privé-public entre le PNUE et le secteur global financier. Le PNUE IF travail avec presque 200 assureurs et réassureurs, banques et firmes d'investissement, et une panoplie de partenariats avec d'autres organisations, afin de comprendre les impacts environnementaux, sociaux et gouvernementaux sur la performance financière et le développement durable. A travers un programme comprenant la recherche, la formation et événements et activités régionales, le PNUE IF identifie, promeut et réalise l'adoption des meilleures pratiques environnementales et durables à tous niveaux d'opérations institutionnels.

[www.unepfi.org](http://www.unepfi.org)

**Contact : [butch.bacani@unep.org](mailto:butch.bacani@unep.org) | +41 22 917 8777**

**[Remco.fisher@unep.org](mailto:Remco.fisher@unep.org) | +41 22 917 8685**